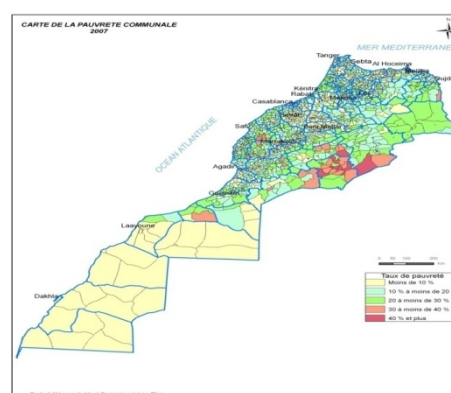


Carte de pauvreté 2007¹

Résumé

La présente carte est une base d'indicateurs et de cartes sur la pauvreté relative, la vulnérabilité et l'inégalité en 2007, aux niveaux régional, provincial et communal. Ces indicateurs et cartes sont reconstitués à l'aide de la combinaison, par l'approche 'Poverty mapping', des données du recensement général de la population et de l'habitat 2004 et celles de l'enquête sur le niveau de vie des ménages 2007. Ils sont analysés en termes répartition géographique en 2007 et tendances enregistrées entre 2004 et 2007.



Présentation

L'enquête sur le revenu et le niveau de vie des ménages 2007, réalisée par le HCP auprès d'un échantillon de 7062 ménages, a permis d'actualiser les indicateurs de la pauvreté, la vulnérabilité et l'inégalité aux niveaux national, urbain et rural. La taille de cet échantillon n'autorise pas le calcul de ces indicateurs à l'échelle régionale, provinciale, communale et infra communale (quartier urbain et douar).

Pour disposer des indices sur le niveau de vie à des niveaux d'agrégation géographique aussi fins, la référence est faite à l'approche «Poverty mapping » appliquée, à la fois, aux données du recensement général de la population et de l'habitat 2004 et à celles de l'enquête suscitée. Une troisième cartographie

¹ Les bases de données de la carte de pauvreté 2007 ont été élaborées par Ezzrari A., Soudi K., Teto A., Doha Ikira et Doudich M. Ce document a été rédigé par Doudich M.

de la pauvreté, la vulnérabilité et l'inégalité en 2007 s'en trouve élaborée, après celles de 2004 et 1994.

Ce document présente les fondements méthodologiques de la cartographie de la pauvreté 2007 et en analyse les premiers résultats, en termes de niveau et dynamique récents de la pauvreté, en relation avec la croissance des niveaux de vie, la vulnérabilité et l'inégalité, à divers niveaux d'agrégation géographique.

Méthodologie

La mesure des indicateurs du niveau de vie (dont la pauvreté, la vulnérabilité et l'inégalité) se fonde au Maroc, comme dans les pays en développement, sur les dépenses de consommation des ménages. Les informations les plus récentes sur ces dépenses proviennent de l'enquête suscitée et ne sont représentatives qu'à l'échelle nationale, urbaine et rurale. C'est dire qu'elles ne permettent pas de mesurer la pauvreté, la vulnérabilité ou encore l'inégalité à des niveaux d'agrégation géographique plus fins.

En revanche, le recensement de la population et de l'habitat 2004 est représentatif à tous les niveaux d'agrégation géographique, n'observe pas les dépenses de consommation, mais donne des informations détaillées sur leurs déterminants.

L'approche « poverty mapping » permet de joindre l'atout des enquêtes sur les dépenses de consommation (observation des dépenses et de leurs déterminants) à celui des recensements de population (exhaustivité et observation des déterminants des dépenses), au moyen de la modélisation économétrique. Schématiquement, cette dernière consiste, à ajuster la relation entre les dépenses de consommation et leurs déterminants, à partir des caractéristiques des ménages (données de l'enquête) et de celles de leur milieu socio-économique (données communales reconstituées à partir du recensement).

Le modèle ainsi ajusté est appliqué, par la suite, aux données du recensement pour prédire les dépenses de consommation des ménages recensés. Enfin, les

indices de la pauvreté, la vulnérabilité et l'inégalité sont calculés à partir des dépenses prédites.

La restriction des variables explicatives à celles dont le niveau et la structure n'ont pas statistiquement changé (au seuil de 5%) entre 2004 et 2007 fait que 2007 soit l'année de référence de cette base de données et des cartes de pauvreté qui s'y réfèrent.

En plus de la cartographie de la pauvreté régionale, provinciale, communale et infra communale, cette base de données permet d'analyser la configuration géographique de la pauvreté, sa dynamique et ses déterminants.

Croissance, inégalité et pauvreté : tendances comparées

Entre 2001 et 2007, le taux de pauvreté relative a diminué de 15,3% à 8,9% au niveau national, de 7,6% à 4,8% en milieu urbain, et de 25,1% à 14,4% en milieu rural. Le taux de vulnérabilité a également été réduit, durant la période, de 22,8% à 17,5% au niveau national, de 16,6% à 12,7% en milieu urbain, et de 30,5% à 23,6% en milieu rural. Plus récemment, entre 2004 et 2007, la baisse du taux de pauvreté a été plus grande, passant, en trois ans, de 14,2% à 8,9%.

En termes d'effectif, si le nombre de personnes vivant au dessous du seuil de la pauvreté s'élève en 2007 à 2,8 millions personnes, il y a lieu de noter que, depuis 2001, les sorties nettes de la pauvreté se chiffraient à 284 milles personnes par an contre seulement 7 milles par an entre 1985 et 2001. La réduction de la pauvreté à ce rythme a permis de réaliser en 2007, à 8 ans de l'horizon 2015 des OMD, les cibles² 1 et 2 de l'Objectif 1 des OMD « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim ».

En fait, déjà, en 2007, le Maroc a atteint les valeurs cibles de l'Objectif 1 des OMD. De 1985 à 2007, la pauvreté à 1 US \$ PPA /jour/personne a été pratiquement éradiquée (0,6% en 2007), la pauvreté alimentaire réduite de 5,1 fois (0,9% en 2007), la pauvreté absolue de 3,4 fois (3,9% en 2007) et la pauvreté relative de plus de 2 fois (8,9% en 2007). En comparaison avec la période 1985-2001, la baisse sensible des indices de la pauvreté entre 2001 et 2007 est due non seulement à la croissance pro-pauvres des niveaux de vie et à

² Les cibles 1 et 2 consistent à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, et la proportion de la population qui souffre de la faim.

la stabilité des inégalités sociales durant la période, mais aussi aux progrès sensibles réalisés dans le domaine du développement humain³ et une action volontaire de ciblage de la pauvreté et de la vulnérabilité.

En effet, si un point de croissance économique s'accompagnait, entre 1985 et 2001, d'une augmentation des inégalités de 0,13% et donnait lieu à une réduction de la pauvreté qui ne dépassait pas 1,7%, entre 2001 et 2007, une croissance économique équivalente (de 1 point) n'affectait que marginalement les inégalités (moins de 0,01%), et réduisait, de ce fait, la pauvreté de 2,7%.

La croissance des niveaux de vie entre 2001 et 2007 (3,2% par an) ayant été 2,7 fois celle observée entre 1985 et 2001 (1,2%), le taux de pauvreté a diminué de 8,6% par an durant la première période contre 2,0% par an durant la seconde.

Par ailleurs, il a été constaté que, entre 2004 et 2007, la pauvreté a baissé de 41% dans les communes rurales ciblées par l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) contre 28% dans le reste des communes rurales.

Il convient cependant de noter que cette dynamique de l'ensemble 'Croissance, inégalité et pauvreté' ne s'est pas opérée, dans les mêmes proportions, au niveau local, voire régional, provincial ou communal.

Répartition géographique de la pauvreté en 2007

Niveau régional

Sur le plan régional (tableau 1), le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (9%) dans les régions du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (15.6%), Doukala-Abda (14.3%), Souss-Massa-Darâa (12.5%), Meknès-Tafilalet (12.5%) et Marrakech-Tensift-Al Haouz (11.2%). Il ne s'en écarte pas sensiblement dans les régions de Taza-Al Hoceima-Taounate (10.7%), l'Oriental (10.1%), Guelmim-Es-

³ D'après le rapport mondiale sur le développement humain (PNUD,2009), le Maroc, malgré son mauvais classement en termes de valeur de l'IDH, a réalisé, entre 2000 et 2007, la 11ème performance sur 182 pays, en termes de croissance du même indicateur.

Semara (9.7%), Fès-Boulemane (9.5%) et Tadla-Azilal (9.3%). Les régions où le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne nationale sont Chaouia-Ourdigha (7.6%), Tanger-Tétouan (7.4%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (5.1%), le Grand-Casablanca (3.2%), Oued Ed-Dahab-Lagouira (2.6%) et Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (2.2%).

Le taux de pauvreté est nettement supérieur à la moyenne urbaine (5%) dans les zones urbaines des régions du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (10.7%), Meknès-Tafilalet (9.1%), Doukala-Abda (8.9%), l'Oriental (7.4%), Fès-Boulemane (6.7%) et Tadla-Azilal (6.2%). Il est plus élevé que la moyenne rurale (15%) dans les zones rurales des régions du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (19.0%), Souss-Massa-Darâa (18.3%), Doukala-Abda (17.4%), Guelmim-Es-Semara (17.3%), Fès-Boulemane (16.8%) et de Meknès-Tafilalet (16.8%).

Tableau 1: Classement des régions selon le taux de pauvreté (%), de la moins pauvre à la plus pauvre en 2007.

Région	Urbain	Rural	Total
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	1.9	7.6	2.2
Oued Ed-Dahab-Lagouira	2.7	2.3	2.6
Grand-Casablanca	3.2	3.7	3.2
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3.6	11.4	5.1
Tanger-Tétouan	4.1	12.1	7.4
Chaouia-Ourdigha	5.2	9.5	7.6
Tadla-Azilal	6.2	11.0	9.3
Meknès-Tafilalet	6.7	16.8	9.5
Guelmim-Es-Smara	5.5	17.3	9.7
Oriental	7.4	14.5	10.1
Taza-Al Hoceima-Taounate	5.4	12.3	10.7
Marrakech-Tensift-Al Haouz	4.1	15.7	11.2
Souss-Massa-Darâa	4.1	18.3	12.5
Fès-Boulemane	9.1	16.8	12.5
Doukala-Abda	8.9	17.4	14.3
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	10.7	19.0	15.6

Niveau provincial

A l'échelle provinciale, les 20 provinces, les plus pauvres, enregistrent un taux de pauvreté supérieur à 1,5 fois la moyenne nationale. A leur tête, on trouve

Zagora (32.4%), Jerada (22.8%), Chichaoua (18.8%), Fahs-Anjra (18.4%), Tata (18.2%), Ouarzazate (18.0%), Moulay Yaâcoub (16.7%), Taourirt (16.4%) et Errachidia (16.3). Inversement, dans les 20 provinces les moins pauvres, le taux de pauvreté ne dépasse pas 6%. Il s'agit notamment de Rabat (0.9%), Laâyoune (1.5%), Oued-Ed-Dahab (2.6%), Casablanca (2.8%), Es-Semara (2.8%) et Aousserd (2.9%).

Par ailleurs, les populations urbaines dont le taux de pauvreté est plus que deux fois plus élevé que la moyenne urbaine relèvent des provinces de Jerada (22.1%), El Hajeb (16.4%), Zagora (14.5%), Taourirt (12.9%), Boulemane (12.1%), Tata (11.8%), Médiouna (11.5%), Errachidia (11.2%), Kenitra (11.1%) et Safi (11.0%). Le taux de pauvreté dépasse 1,4 fois la moyenne rurale pour les populations rurales relevant des provinces de Zagora (35.7%), Tan-Tan (28.1%), Figuig (25.6%), Jerada (23.9%), Ouarzazate (22.2%), Taourirt (21.3%), Tata (21.1%), Kenitra (20.7%), Chichaoua (20.3%) et Safi (20.0%).

Niveau communal

A ce niveau, sur un total de 1689 communes, le taux de pauvreté est inférieur à 10% dans 603 communes et se situe entre 10 et 20% dans 775 communes. Il est entre 20 et 30% dans 263 communes et n'est supérieur à 30% que dans 48 communes. La proportion des communes dont le taux de pauvreté est inférieur à 10% s'élève à 65,7% dans le milieu urbain contre 26,7% dans le milieu rural (tableau 2).

Dans le milieu urbain, sur les 391 communes et centres urbains, 257 ont un taux de pauvreté inférieur à 10%, 114 un taux entre 10 et 20% et 20 un taux supérieur à 20%. Les taux de pauvreté urbaine les plus élevés sont enregistrés dans des centres urbains relevant notamment de la province d'Azilal (Foum Jemaâ avec 30,7%), El Kelâa des Sraghna (Assahrij avec 29.9%), Safi (Sidi Ahmed (27.6%) et Hrara (26.6%)), Settât (Oulad Said avec 25.6%), Salé (Bouknadel avec 24,0%), El Hajeb (Sebt Jahjough et Bouderbala avec 22.8% et 21,9% respectivement), Taza (Tainaste avec 21.9%) et de Jerada (Sidi Boubker avec 21,8%).

A la tête des communes urbaines les plus pauvres, on trouve Touissit (25,7%), Jerada (22,8%) et Ain Bni Mathar (20,3%) à la province de Jerada, Agourai (20,7%) et Sabaa Aiyoun (20,6%) à El Hajeb, Lakhsas (20,2%) à Tiznit, Bni Drar (20,0%) à Oujda-Angad, El Hanchane (19,3%) et Talmest (19,0%) à Essaouira.

Inversement, à la tête des communes les moins pauvres, il y a Agdal Riyad, Souissi, Touarga et Hassan à la province de RABAT, Harhoura à Skhirate-Temara, le Mechouar de Casablanca et Assoukhour Assawda à Casablanca, Gueliz et Marrakech-Médina à Marrakech, la municipalité de Laâyoune à laâyoune, El Argoub à Oued-Ed-Dahab, etc. dans ces communes, le taux de pauvreté est inférieur à 2%.

En revanche, sur les 1298 communes rurales, seules 346 ont un taux de pauvreté inférieur à 10%, 661 un taux entre 10 et 20%, 244 un taux entre 20 et 30% et 47 un taux supérieur à 30%. En effet, le taux de pauvreté rurale est supérieur à 50% dans les communes rurales relevant des provinces de Zagora (Bleida avec 52.4%), Errachidia (Sidi Ali avec 52.3%), Ouarzazate (Ikniouen avec 50.7%), et entre 40 et 50% dans des communes rurales de la province de Zagora à savoir Taghbalte avec 47.7%, Bouzeroual (46.9%), Errouha (46.2%), Fezouata (44.5%), Bni Zoli (43.5%) et Ait Ouallal (42.2%). Ces communes sont suivies en termes de taux de pauvreté d'Ighil N'Oumgoun (39.9%) à la province de Ouarzazate, Oulad Yahia Lagraire (39.2%) et Tamegroute (38.1%) à Zagora, Allougoum (38.7%) à Tata et Ait Blal (38.6%) à Azilal.

Tableau 2 : Répartition des communes et centres urbains selon le milieu et la classe de taux de pauvreté en 2007.

Classe de taux de pauvreté		Milieu		Total
		Urbain	Rural	
Moins de 10%	Effectif	257	346	603
	%	65.7	26.7	35.7
De 10 à moins 20%	Effectif	114	661	775
	%	29.2	50.9	45.9
De 20 à moins 30%	Effectif	19	244	263
	%	4.9	18.8	15.6
De 30 à moins 40%	Effectif	1	38	39
	%	0.3	2.9	2.3
40% et plus	Effectif	0	9	9
	%	0.0	0.7	0.5
Total	Effectif	391	1298	1689
	%	100.0	100.0	100.0

Changements dans la pauvreté locale 2004-2007

Entre 2004 et 2007, le taux de pauvreté a été réduit dans toutes les régions, mais à des rythmes différents. Comme le schématise le graphique 1, la baisse de la pauvreté entre 2004 et 2007, en valeur absolue, est, en moyenne,

favorable aux régions les plus pauvres. Mesurée en termes de variation relative durant la période (tableau 3), la baisse de la pauvreté a été supérieure à 40% dans les régions de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (-65.9%), l’Oriental (-43.9%), Chaouia-Ourdigha (-43.6%) et à Marrakech-Tensift-Al Haouz (-41.8%). Elle se situe entre 30 et 40% dans les régions de Tanger-Tétouan (-39.8%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (-36.6%), Fès-Boulemane (-36.1%), Tadla-Azilal (-35.6%), Souss-Massa-Darâa (-33.9%) et à Meknès-Tafilalet (-33.2). Dans le reste des régions, elle s’établit à des niveaux inférieurs, surtout aux régions les moins pauvres comme Oued Ed-Dahab-Lagouira (-7.7%), et le Grand-Casablanca (-7.0%).

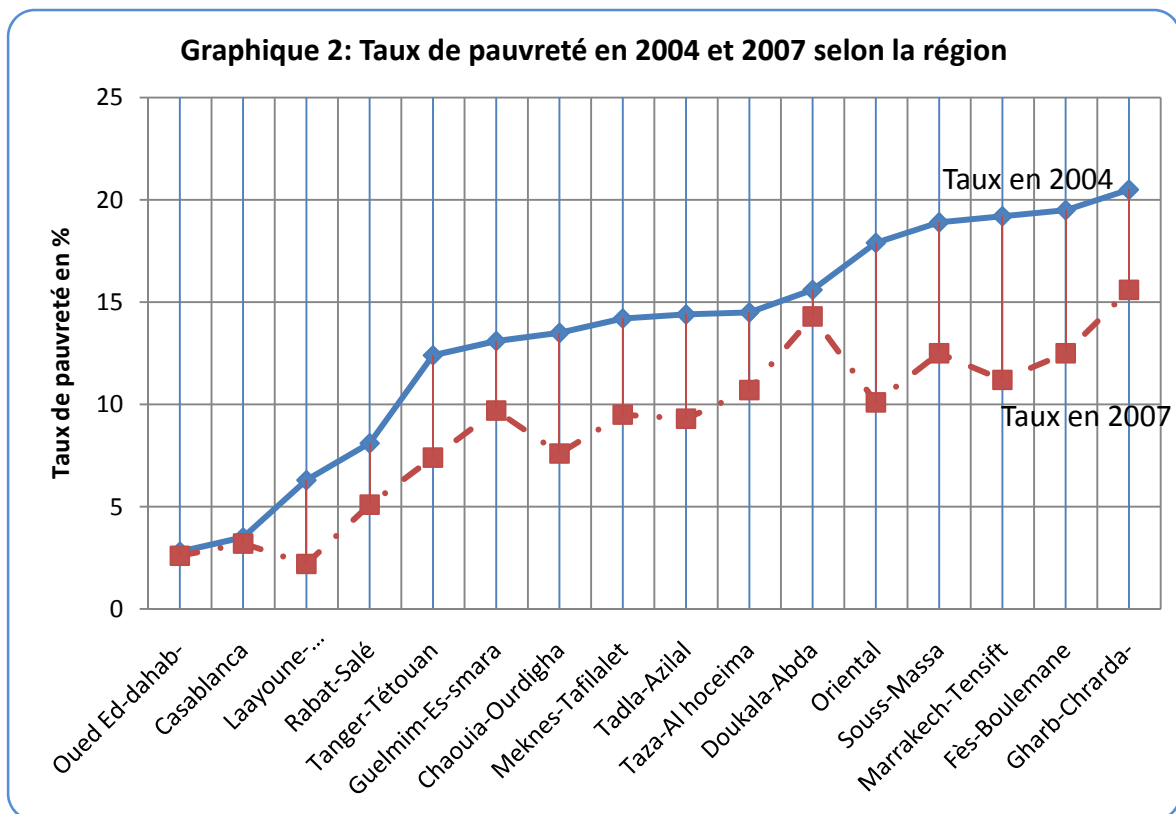


Tableau : Classement des régions selon la baisse totale du taux de pauvreté entre 2004 et 2007.

Région	Taux de pauvreté		Baisse totale (%)
	2004	2007	
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	6.3	2.2	-65.9
Oriental	17.9	10.1	-43.9
Chaouia-Ourdigha	13.5	7.6	-43.6
Marrakech-Tensift-Al Haouz	19.2	11.2	-41.8
Tanger-Tétouan	12.4	7.4	-39.8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	8.1	5.1	-36.6
Fès-Boulemane	19.5	12.5	-36.1
Tadla-Azilal	14.4	9.3	-35.6

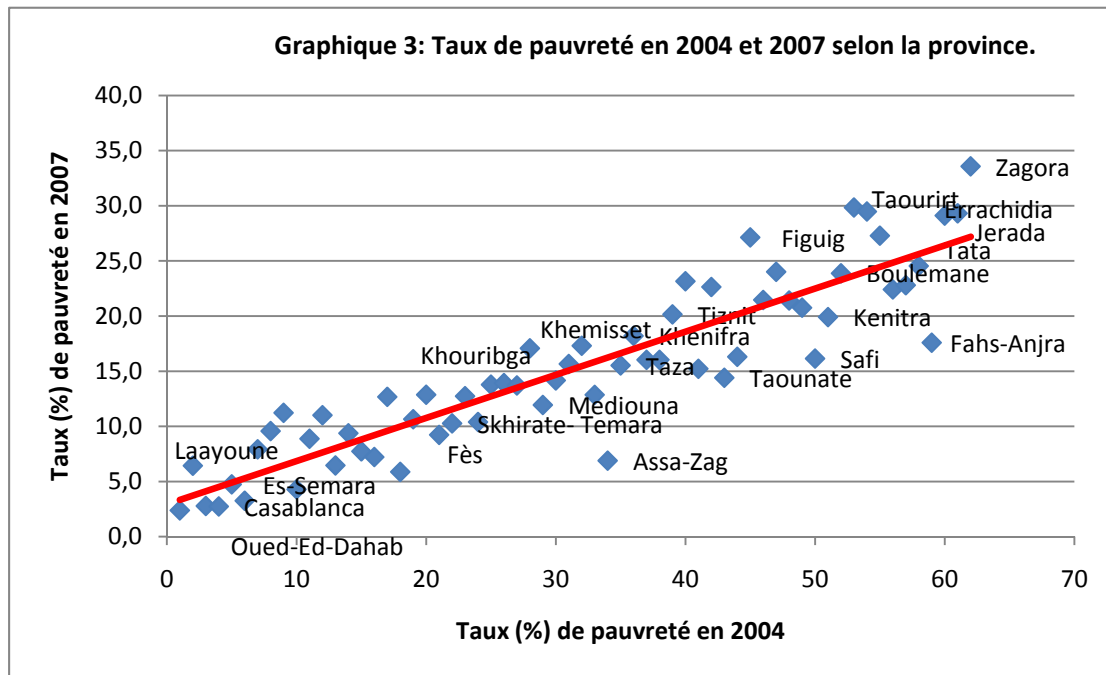
Souss-Massa-Daraa	18.9	12.5	-33.9
Meknes-Tafilalet	14.2	9.5	-33.2
Taza-Al hoceima-Taounate	14.5	10.7	-26.4
Guelmim-Es-smara	13.1	9.7	-26.3
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	20.5	15.6	-23.9
Doukala-Abda	15.6	14.3	-8.3
Oued Ed-dahab-Lagouira	2.8	2.6	-7.7
Grand-Casablanca	3.5	3.2	-7.0

De leur côté, les provinces ont enregistré, dans leur quasi totalité (93,5%), une baisse de la pauvreté entre 2004 et 2007 (graphique 2 et tableau 4). Si aucune hausse sensible de la pauvreté provinciale n'a été enregistrée durant la période, une tendance de la pauvreté à la stagnation est constatée dans les provinces de Boujdour, Casablanca, Fahs-Anjra et Assa-Zag. Dans ces provinces, l'écart entre les taux de pauvreté au début et à la fin de la période ne dépasse pas 2 points pourcentage.

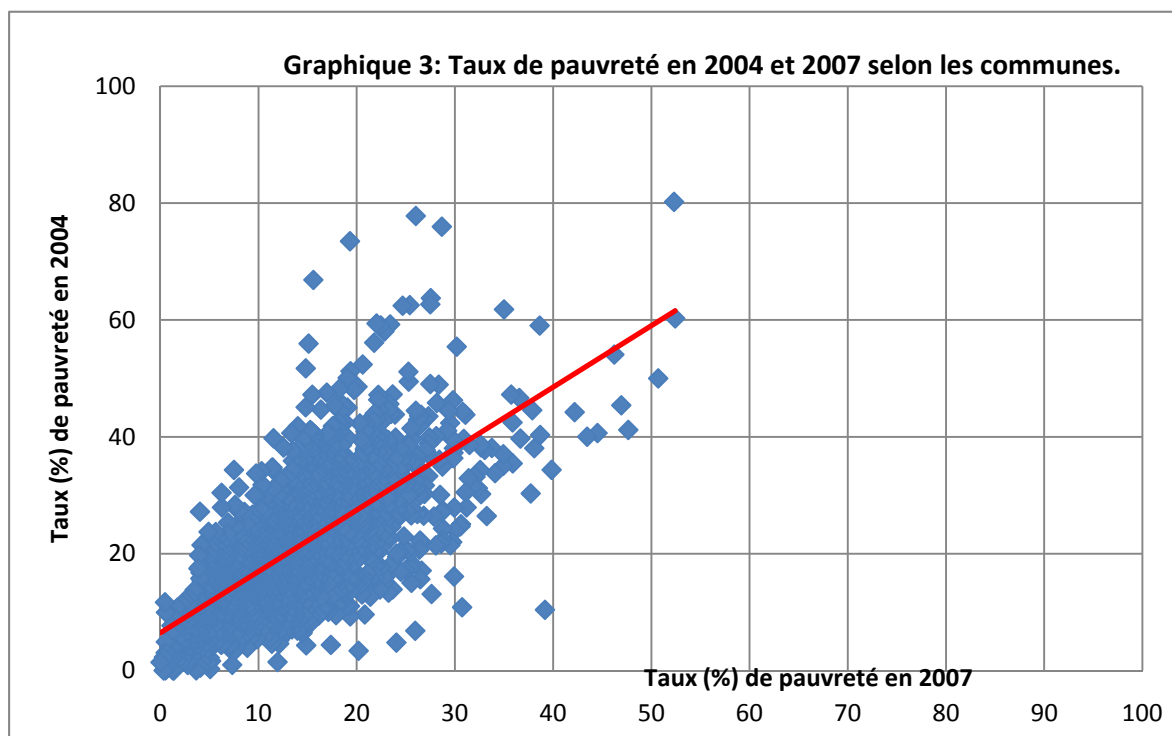
En revanche, la baisse de la pauvreté entre 2004 et 2007 est fortement variable selon les provinces. Elle est supérieure à 60% dans les provinces de Laâyoune, M'Diq-Fnidq, Inezgane- Ait Melloul et Rabat, et se situe entre 50 et 60% à Oujda-Angad, Tetouan, Marrakech, Khouribga, Agadir-Ida Ou Tanan et Chtouka- Ait Baha. Dans d'autres provinces, cette baisse est inférieure à 20%. C'est le cas de Kenitra, Sefrou, El Jadida, Aousserd, Mohammedia, Taounate, Oued-Ed-Dahab, Zagora et Safi. Dans le reste des provinces, elle se situe entre 20 et 50%.

Au niveau communal, la pauvreté a enregistré entre 2004 et 2007 une baisse dans 80,3% des communes, une stagnation dans 2,4% et une hausse dans 17,2% des communes. Cette variation de la pauvreté a été plus favorable au

milieu rural où la baisse de la pauvreté a concerné 81,7% des communes, la stagnation 2,5% et la hausse 15,8%. Dans le milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 76,0%, 2,0% et 22,0%.



La baisse de la pauvreté communale n'a été quasi systématique que dans les communes rurales cibles de l'INDH. Elle a été enregistrée dans 95% des communes cibles, contre une stagnation dans 1,7% et une hausse dans 3,2%. Dans le reste des communes rurales, la baisse de la pauvreté a été enregistrée dans 75,6% des cas, la stagnation dans 2,9% et la hausse dans 21,5%.



En termes de rythme, la baisse de la pauvreté a été supérieure à 50% dans 30,0% des communes, de 25 à moins de 50% dans 34,3% de communes, et de moins de 25% dans le reste des communes (35,7%). Les plus fortes baisses de la pauvreté ont été enregistrées dans les communes rurales, celles ayant bénéficié de l'INDH en particulier.

En effet, 30,9% des communes rurales ont enregistré une baisse, de plus de 50%, de la pauvreté contre 26,9% pour les communes urbaines. Ce rythme de baisse de la pauvreté a concerné une proportion de communes rurales cibles de l'INDH (42,8%), supérieure à celle des autres communes rurales (35,0%).

C'est dire que la baisse de la pauvreté a bénéficié aux communes les plus pauvres, en comparaison avec le reste des communes (graphique 3). En effet, seules 11,6% des communes les plus pauvres en 2004 (taux de pauvreté supérieur à 30%) avaient encore un taux de pauvreté supérieur à 30%. 39,5% de ces communes ont un taux de pauvreté en 2007 entre 20 et 30%, et 47,7% un taux entre 10 et 20%. Cependant, seules 1,1% de ces communes ont vu leur taux de pauvreté se réduire à moins de 10%.

Classement des provinces selon la baisse de la pauvreté entre 2004 et 2007.

Province	Taux de pauvreté (%)		Baisse de la pauvreté en %
	2004	2007	
Laayoune	6.4	1.5	-77.3

M'Diq - Fnidq	11.2	3.9	-65.4
Inezgane- Ait Mellou	9.6	3.6	-62.6
Rabat	2.4	0.9	-62.6
Oujda-Angad	12.7	5.4	-57.2
Tetouan	11.0	4.7	-57.2
Marrakech	7.9	3.5	-55.2
Khouribga	12.9	6.2	-51.9
Agadir-Ida Ou Tanan	8.9	4.3	-51.4
Chtouka- Ait Baha	17.1	8.4	-51.0
Figuig	27.1	13.8	-49.2
Essaouira	29.8	16.1	-45.9
Tanger-Assilah	9.4	5.1	-45.9
Al Hoceima	12.7	6.9	-45.5
Nador	17.3	9.5	-45.3
Larache	13.8	7.6	-44.8
Errachidia	29.5	16.3	-44.7
El Kelaa des Sraghna	23.2	13.1	-43.6
Fès	10.6	6.1	-42.7
Khemisset	15.7	9.0	-42.2
Benslimane	13.9	8.1	-41.9
Taroudannt	22.6	13.2	-41.7
Azilal	24.0	14.2	-40.8
Es-Semara	4.7	2.8	-40.1
Settat	13.7	8.2	-39.9
Taourirt	27.3	16.4	-39.8
Berkane	14.2	8.7	-38.3
Tiznit	20.1	12.7	-36.8
Chichaoua	29.1	18.8	-35.4
Khenifra	18.2	11.7	-35.4
El Hajeb	21.5	14.1	-34.4
Taza	15.5	10.3	-33.6
Total	14.2	9.5	-33.1
Skhirate- Temara	10.3	6.9	-32.9
Boulemane	23.9	16.0	-32.8
Tan-Tan	7.7	5.2	-32.7
Sidi Kacem	21.4	14.9	-30.5
Guelmim	10.4	7.2	-30.4
Mediouna	11.9	8.5	-28.7
Beni Mellal	9.2	6.6	-28.3
Al Haouz	20.8	14.9	-28.0
Meknès	12.9	9.5	-25.8
Tata	24.5	18.2	-25.7
Moulay Yacoub	22.4	16.7	-25.4
Nouaceur	7.2	5.4	-25.3
Chefchaouen	16.0	12.0	-24.9
Salé	6.5	4.9	-23.6
Ifrane	16.0	12.3	-23.2
Jerada	29.3	22.8	-22.3
Ouarzazate	22.8	18.0	-20.9
Kenitra	19.9	16.0	-19.6

Sefrou	16.3	13.6	-16.3
El Jadida	15.2	13.2	-13.5
Aousserd	3.2	2.9	-10.9
Mohammedia	4.3	3.9	-8.7
Taounate	14.4	13.3	-8.0
Oued-Ed-Dahab	2.8	2.6	-7.3
Zagora	33.6	32.4	-3.5
Safi	16.1	15.8	-2.3
Boujdour	5.9	5.9	1.2
Casablanca	2.7	2.8	1.2
Fahs-Anjra	17.6	18.4	4.6
Assa-Zag	6.9	9.9	44.4